

## Contrôle parental téléphone

---

Par Ashna161520

Bonjour,

Ma fille a un contrôle parental sur le téléphone qui est chez son père (que j'ai offert à ma fille et qu'il refuse de me faire passer sur mes semaines de gardes) et sur le mien chez moi.

Je n'ai aucun accès avec ce contrôle parental sur celui de chez son père car il a tout bloquer (pour pas que je vois mais tant pis).

Téléphone avec lequel ma fille ne peut pas me contacter vu qu'il refuse...

Il voit tout sur le téléphone de chez moi.

Ai-je le droit de le supprimer de ce compte de contrôle parental vu qu'en suis l'administratrice ou au moins de lui enlever la supervision parentale ?

Je ne veux pas me mettre en tort non plus.

Merci,

---

Par yapasdequoi

Bonjour,

Bien sûr.

Rien ne vous impose de laisser accès au père à un téléphone qui est chez vous.

La situation est similaire chez un parent comme chez l'autre.

---

Par Isadore

Bonjour,

Même avis, à partir du moment où la politique c'est "chacun son téléphone", chaque parent est libre de mettre en place le contrôle parental de son choix sur "son" téléphone.

L'idéal est de trouver une solution qui respecte l'intimité de l'enfant et l'expose le moins possible aux conflits parentaux.

---

Par Ashna161520

Le faisan ça va bloquer le téléphone qui est chez moi mais également le téléphone qui est chez lui.  
Ai-je le droit de lui dire qu'il n'a qu'à créer son propre contrôle parental ?

---

Par Isadore

Ai-je le droit de lui dire qu'il n'a qu'à créer son propre contrôle parental ?  
Oui

---

Par Ashna161520

Merci,